



ORGANISE

LA SETORI CUP

Samedi 1 Novembre 2025 à la base nautique du Mole à SÈTE

AVANT PROGRAMME



CONTACT ORGANISATION: BRUNELLE Manon: 06.89.50.95.63

LIEU: Base nautique du Mole à Sète





ACCÈS AU SITE:



PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Accueil des participants

8h00

• La réunion d'information se fera en présentiel le samedi 01/11

8h45

Pour rappel, à la suite de la modification du code des régates mer du 28 aout 2025, la réunion d'information n'est plus obligatoire pour les chefs de bords.

Déroulés des courses :

- 10h00 6000m Course 1 : SM4x+, MM4x+, 2xH PR3, 2xF PR3, 2xMix PR3
- 11h00 3000m Course 2 : 4x+U17F, 4x+U19F
- 11h45 6000m Course 3 : SF4x+, MF4x+, SF2x, MF2x, SF1x, MF1x
- 12h45 3000m Course 4 : 4x+U17H, 4x+U19H, 2xU19M
- 13h30 6000m Course 5 : SH4x+, MH4x+, SH2x, MH2x, SH1x, MH1x
- 14h30 3000m Course 6 : 4x+U17M, 4x+ U19M,
- 15h45 6000m Course 7 : SM4+, SM2x, MM2

Remise des récompenses (premier de chaque course)

16h45





PARCOURS: 3000 M avec 4 bouées

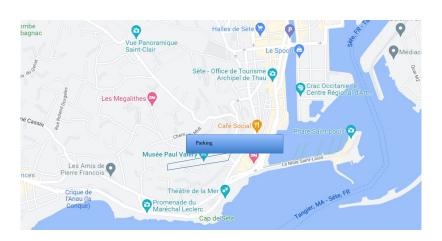


Parcours de 3000 mètres à réaliser deux fois pour les courses senior et master.

Départ : 43.394463997443694, 3.7002321769463733 B1 /B5 : 43.38401644014073, 3.692507415407795 B2 / B6 : 43.39078416777777, 3.690447479182009 B3 / B7 : 43.39433926111368, 3.6954256587463354 B4 / Arrivée : 43.39511885896388, 3.699760108194584

PLAN DE CIRCULATION NAUTIQUE : Affiché sur zone

PLAN DE ZONE:







ARBITRAGE: Selon le code des courses de la FFA. Licence « A » et « E » FFA 2026

Pour rappel

ENGAGEMENTS: par Internet: http://www.avironfrance.fr

En cas de problèmes d'engagements contacter : <u>maxime.dalmon@ffaviron.com</u>

Ouverture des engagements : Mercredi 1 Octobre 2025 à 8h

Clôture des engagements : Dimanche 26 Octobre 2025 à 23H59.

PROGRAMME DES COURSES: Une ultime version du programme sera envoyée aux clubs et aux arbitres le jeudi précédent la régate à 20h. Vous devrez être en possession de cette version lors de la réunion des délégués afin que cette dernière se déroule le plus rapidement possible pour éviter tout retard.

Prix: Médailles au premier de chaque course.

SERVICE DE SECOURS : Service de sécurité + Caserne sapeur-pompier en pré alerte

Buvette: sur place dès 10H00.

Frais d'engagement : 5 € par rameur

ASSURANCE: Chaque société participante doit obligatoirement assurer son matériel. L'AS décline toute responsabilité pour les incidents survenus sur les bateaux.

HÉBERGEMENT:

Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71

Le Lazaret : http://www.lazaretsete.com/

Auberge de jeunesse : Georges Hostel – Hotel – Auberge de Jeunesse à Sète

Signature du président du club :

Maxime Dalmon

Signature du président de la ligue :

Ligue Occitanie d'Aviron Association Loi 1901

Luc PONCELET